

DEPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE

MARTINIQUE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 22 février 2017

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	22	30		
		Dont procurations		
		08		
VOIES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
30	30	00	00	00

Date de la convocation

17/02/2017

Date d'affichage

17/02/2017

Objet de la Délibération

FINANCES

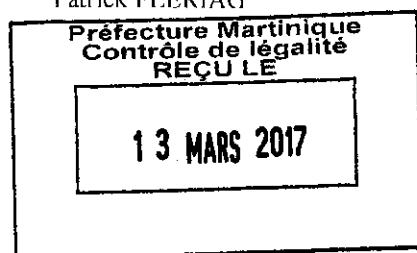
**Demande de subvention-27^{ème} semaine
nautique internationale de Schœlcher
du 24 au 27 février 2017**

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Patrick FLERIAG



L'an deux mille dix-sept et le **mercredi vingt-deux février** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Etaient présents : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Émile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Christine ALIKER, Eric JULTAT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Patrick FLERIAG, Gérard CHAUVET, Antoine JEAN-BOLO, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, William PAULIN, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN.

Absents excusés : MM Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphael BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Laurie ABAUL, Joseph Armand BRAY, Nicole DUFEAL, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Renaud SAINT-ALBIN.

Absents : MM Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Procurations : MM Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphael BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Laurie ABAUL, Joseph Armand BRAY, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Nicole DUFEAL, Philippe TAIEB ont respectivement donné procuration à Christine ALIKER, Félix CATHERINE, Marie Claude RAQUIL, Patrice CHARLEBOIS, Maurice JOSEPH-MONROSE, William PAULIN, Marie-Victor PAIGERAC, Christophe AGELAN

**DEMANDE DE SUBVENTION DU CERCLE NAUTIQUE DE SCHOELCHER
27EME SEMAINE NAUTIQUE DE SCHOELCHER
Du 24 au 28 février 2017**

À la demande de monsieur le Maire, monsieur Fred DERNE, rappelle 27^{ème} Semaine Nautique de Schœlcher, est une manifestation internationale de voile légère, inscrite au calendrier officiel des grandes manifestations nautiques de la Fédération Française de Voile. Elle sera organisée sous l'égide de la Ligue de Voile de la Martinique du **24 au 28 février 2017** par le Cercle Nautique de Schœlcher, sur le plan d'eau de mer de la ville.

À cette grande manifestation événementielle de voile, à finalité tout à la fois sportive et touristique, unique en son genre dans la Caraïbe, des compétiteurs étrangers de niveau reconnu, accompagnés de leur

entraîneurs, dirigeants et parents, viendront d'Europe, des Amériques et de l'ensemble des îles de la Caraïbe se mesurer, se confronter à nos compétiteurs, en Dériveurs, Planche à Voile et Catamarans de Sport.

Avec le concours des professionnels de la voile et des bénévoles, sera mise en place toute une organisation parfaitement structurée et fonctionnelle en mesure :

- d'accueillir dans les meilleures conditions possibles, l'ensemble des compétiteurs ainsi que leurs accompagnateurs en :
 - *mettant à leur disposition du matériel nautique de compétition fiable et performant en quantité suffisante ;*
 - *facilitant leur hébergement, en fonction de leur choix ;*
 - *leur permettant de découvrir notre patrimoine culturel.*
- de veiller au bon déroulement et à la réussite de cette manifestation sportive en vue de renforcer davantage encore son caractère international et sa notoriété, de resserrer les liens entre les différents pays de la Caraïbe
- de contribuer fortement à valoriser l'image touristique de Schœlcher et de la Martinique.

Afin de mener à bien cette opération, le Cercle Nautique de Schœlcher sollicite auprès de la ville une aide financière de 20.000 € (vingt mille euros).


La Commission des Affaires Sportives et la Commission Finances ont respectivement émis le 01 février 2017 un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 20.000 € (vingt mille euros) au Cercle Nautique de Schœlcher.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de monsieur Fred DERNE et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité et à ce stade de la procédure :

- **d'allouer une subvention d'un montant de 20.000 € (vingt mille euros) à l'association Cercle Nautique de Schœlcher ;**
- **d'imputer cette somme au budget communal.**

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le **08 MARS 2017**

Le Maire



Luc CLEMENTE

